

POÉ en s LIBERTÉ

CONCOURS INTERNATIONAL
DE POÉSIE EN LANGUE FRANÇAISE*

Ouvert aux lycéens, étudiants et apprentis

1.01-7.04 2018

_participation et inscription gratuites sur
www.poesie-en-liberte.fr

VINGTIÈME ANNIVERSAIRE

1998
2018

* Les poèmes en espéranto sont également bienvenus.



POÉSIE en LIBERTÉ 2018

20^E ÉDITION DU CONCOURS INTERNATIONAL
DE POÉSIE EN LANGUE FRANÇAISE
POUR LYCÉENS, ÉTUDIANTS, APPRENTIS ET
TOUS LES JEUNES EN FORMATION
DE 15 À 25 ANS, VIA INTERNET
DU 1^{ER} JANVIER AU 7 AVRIL 2018

MODE D'EMPLOI

Poésie en liberté est un concours international de poésie en langue française* :

- Sujet et forme libres ;
 - Participation gratuite ;
 - Participation ouverte à toute personne scolarisée de 15 à 25 ans de tout parcours, de tout pays ;
 - Participation exclusivement par le site – www.poesie-en-liberte.fr
- * (Les poèmes en esperanto sont aussi acceptés)

LES ÉTAPES DU CONCOURS 2018 :

- du 1^{er} janvier au 7 avril 2018 : envoi des poèmes par les participants.
- en mai : le Comité de lecture (44 membres) opère une première sélection d'environ 300 textes / le Jury (11 jeunes de 15 à 25 ans) désigne les lauréats et les sélectionnés.
- fin juin : proclamation officielle des résultats à Paris et publication de tous les résultats sur le site.
- en octobre : publication d'une centaine de poèmes retenus par le jury. L'anthologie paraît aux éditions Bruno Doucey.
- fin novembre : remise des prix pour les différents palmarès.

RÈGLEMENT

Poésie en liberté est un concours international de poésie en langue française via Internet, qui est publié au Bulletin officiel de l'Éducation nationale. Il est organisé par l'association Poésie en liberté avec le soutien de nombreux partenaires, institutions publiques, entreprises privées. En 2018, seront également acceptés des poèmes en esperanto.

Il est ouvert aux lycéens, étudiants et apprentis, à tous les jeunes en formation de 15 à 25 ans, en France et à l'étranger. Il est notamment ouvert aux lycées français à l'étranger, aux lycéens et étudiants des pays francophones et non francophones. Il est également ouvert aux jeunes suivant un Parcours personnalisé de scolarisation.

La participation consiste en l'envoi d'un poème inédit, en vers ou en prose de 30 vers ou lignes maximum. Elle est limitée à un seul poème par candidat, un deuxième est accepté en esperanto. Elle se fait exclusivement en utilisant le formulaire publié sur le site :

www.poesie-en-liberte.fr

Chaque candidat, par son envoi, garantit l'authenticité de son texte. Pour que la participation puisse être validée, le formulaire d'envoi du poème sur le site doit être correctement et complètement renseigné.

Par leur participation au concours les candidats acceptent :

- La publication des textes sur le site du concours et les sites des partenaires.
- La publication en anthologie de leur texte.
- Leur exploitation, non rémunérée, à des fins pédagogiques et culturelles.

Les textes doivent parvenir aux organisateurs aux dates indiquées uniquement par l'intermédiaire du site Internet :

www.poesie-en-liberte.fr

La liste des lauréats sera publiée sur le site à partir du mois de juin (en respectant les règles en vigueur). Les lauréats sont avertis

personnellement.

Le palmarès national et international comprend neuf catégories :

Les Palmarès de France :

- **Lycées français et enseignement supérieur de France.**

Trois lauréats par niveau : secondes, premières, terminales, étudiants : ils seront invités à Paris pour la remise des prix.

- **Un palmarès spécifique aux lycées et cycles supérieurs de l'enseignement agricole de France.** Un lauréat par niveau : BEP, Bac Pro, étudiants. Ils sont invités à la remise des prix.

- **Un palmarès spécifique à l'Île-de-France** est organisé en partenariat avec le Conseil régional. Il récompense un lycée francilien au titre de la meilleure participation ainsi que trois lycéens : seconde, première et terminale. Ils sont invités à la remise des prix.

- **Un palmarès spécifique pour les apprentis** : 8 lauréats (2 par niveau) pour la France et 4 lauréats (1 par niveau) pour l'Île de-France. Ils sont invités à la remise des prix.

- **Un palmarès spécifique pour les jeunes scolarisés en Parcours personnalisé de scolarisation** : 3 lauréats (1 par niveau). Ils sont invités à la remise des prix (ou à un dispositif adapté le cas échéant).

- **Un palmarès des 5 Collectivités d'outre-mer** : 4 prix (1 prix par niveau : Secondes, Premières, Terminales et Enseignement supérieur) réservés à la Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon et Wallis-et-Futuna. Une remise des prix spécifique sera organisée.

Les Palmarès à l'international :

- **Lycées français de l'étranger.** Trois lauréats par niveau : secondes, premières, terminales. Les premiers prix sont invités en France pour la remise des prix.

- **Lycées et enseignement supérieur de l'étranger.** Trois lauréats par niveau : secondes, premières, terminales, étudiants. Les premiers prix de chaque catégorie sont invités en France pour la remise des prix.

- **Un prix spécial** est décerné à un(e) jeune des lycées LabelFrancEducation.

- **Un prix spécial** de poésie en esperanto.

Contacts

Tél : +33 (0)1 83 62 66 48

contact@poesie-en-liberte.fr

www.poesie-en-liberte.fr

Association Poésie en liberté

Maison des Associations

38, boulevard Henri IV

75004 Paris, France

Président : **Jean-Marc Muller**

Directeur artistique : **Matthias Vincenot**

Merci aux éditeurs qui apportent leur soutien : **Les Editions Bruno Doucey, Schena Editore, les Editions Lanskine, les Editions du Cygne et la revue Sarrazine.**



Association Poésie en liberté

Siège social : Maison des Associations - 38, boulevard Henri IV - 75004 Paris

Adresse administrative : C/O SDM - 8 rue Lemerrier - 75017 Paris

Téléphone : 01 83 62 66 48 - president.poesieenliberte@gmail.com



FONDATION
SISLEY-D'ORNANO

